



**REPOBLIKAN'I MADAGASIKARA**  
*Fitiavana - Tanindrazana - Fandrosoana*

-----  
**MINISTERE DES MINES**

**PERSONNE RESPONSABLE DES MARCHES PUBLICS AUPRES DES SUBDIVISIONS**

## **Avis de Consultation Ouverte**

**N° 08-FR-2025/MIM/PRMP/UGPM.DIA**

1. Le **MINISTERE DES MINES** invite les candidats intéressés à soumissionner pour les offres suivants sous plis fermés pour " **PRESTATION D'ENTRETIEN ET MAINTENANCE DES MATERIELS TECHNIQUES DE LA DIRECTION REGIONALE DES MINES ANTSIRANANA - Relance** ".  
constituent un lot unique indivisible. Ainsi, toute offre partielle n'est pas recevable.

2. La procédure de Consultation est faite en application de la loi N° 2004 – 009 du 26 Juillet 2004 portant Code des Marchés Publics en vue de la Consultation À prix unitaire.

3. Le Dossier de Consultation de prix complet, rédigé en langue française, peut être consulté par tout candidat désirant prendre connaissance ou obtenir des informations à l'adresse ci-après :

Adresse : **BUREAU DE LA DIRECTION REGIONALE DES MINES ANTSIRANANA**

Rue : **PRES DU BLOC ADMINISTRATIF**

Etage / Numero de Bureau : **1ERE ETAGE / PORTE 11**

4. Pour le candidat désirant soumissionner , le Dossier de Consultation ouverte doit être retiré [insérer adresse pour le retrait du Dossier de Consultation ouverte] et moyennant le paiement d'un montant non remboursable de:

- Lot 1: dix mille Ariary (Ar10 000.00)

Le paiement devra être effectué auprès de l'Agent Comptable de l'Autorité de Régulation des Marchés Publics, Immeuble Plan Anosy ou (au nom du Regisseur de recette de la Commission Régionale des Marchés).

Le paiement devra être effectué :

- Soit en espèce
- Soit par chèque Bancaire.

5. Les plis devront parvenir **BUREAU DE LA DIRECTION REGIONALE DES MINES ANTSIRANANA / 1ERE ETAGE PORTE 11** au plus tard le **15/10/2025 à 09 H 00 Min** et seront ouverts immédiatement après l'heure limite de remise des offres en présence des candidats ou leurs représentants qui souhaitent y assister. Les offres hors délai ne seront pas recevables.

6. La soumission des offres par voie électronique ne sera pas autorisée.

7. La garantie de soumission n'est pas requise.



à ..... Le 10/10/2025

La Personne Responsable des Marchés Publics